

COMMUNE DE SAINT-GEORGE

BULLETIN D'INFORMATIONS



Photo: Claudia Rovelli Wasser

Décembre 2017

Édité par la Municipalité

Site internet: www.saint-george.ch

BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal

Grand'Rue 4 - Case postale 10 1188 Saint-George

Tél: 022 368 12 69 greffe@saint-george.ch habitants@saint-george.ch

Heures d'ouverture

Mardi de 15h00 à 19h00 Jeudi de 08h30 à 12h00 de 14h00 à 16h30

* * * * * * *

Bourse communale

Grand'Rue 4 - Case postale 10 1188 Saint-George Tél : 022 368 13 51

Heures d'ouverture

bourse@saint-george.ch

Jeudi de 14h00 à 16h30

* * * * * *

DÉCHETTERIE

Heures d'ouverture

Jeudi de 15h00 à 18h00 Samedi de 09h00 à 11h00

ADMINISTRATION COMMUNALE Fermeture de fin d'année

Les bureaux de l'administration communale seront fermés :

du lundi 25 décembre 2017 au mercredi 3 janvier 2018

Réouverture le jeudi 4 janvier 2018

* * * * * *

RAMASSAGE DES DECHETS ET DECHETTERIE COMMUNALE

Jours fériés officiels 2017 et début 2018

Ramassage des déchets

Noël (25.12.2017)

Ramassage mercredi 27 décembre 2017

Nouvel An (01.01.2018)

Ramassage mercredi 3 janvier 2018

Déchetterie communale

Ouverture normale:

Samedi 23 décembre 2017 de 09h00 à 11h00

Jeudi 28 décembre 2017 de 15h00 à 18h00

Samedi 30 décembre 2017 de 09h00 à 11h00

Jeudi 4 janvier 2018 de 15h00 à 18h00



BILLET DU SYNDIC

Chers habitants et habitantes de notre commune,

La neige et le froid nous rappellent que nous sommes bien en hiver et que déjà les fêtes de fin d'année sont dans tous les esprits. Pour les plus petits d'entre nous, la période rime avec cadeaux et pour les plus grands, organisation de repas et de rencontres familiales. Chacun perçoit cette période différemment selon sa situation et son ressenti, pour certains bien des interrogations, dois-je me rendre aux manifestations et cultes prévus pour Noël et le Nouvel An?

Ceux-ci ont commencé par la visite du Père Noël en bas du petit téléski le vendredi 15 décembre, puis le mardi 19 décembre s'est déroulée la fête de Noël de l'école de Saint-George et de l'UAPE le Petit Dragon.

Un Noël Russe sera célébré dans notre église le 22 décembre dès 19h30. Le traditionnel culte de Noël de notre paroisse le matin du 25 décembre à 10h00. Le samedi 30 dans l'après-midi se déroulera notre traditionnel loto et pour finir l'année, passer la soirée du Réveillon dans notre Auberge communale et profiter de cette soirée pour aller à la rencontre des autres.

Le début 2018 n'est pas en reste : rendez-vous sur la place de la Poste pour se souhaiter, dans une ambiance de vin chaud et au son des tambours de la Jeunesse, une bonne année.

Toutes ces activités ne seraient pas possible sans l'investissement d'hommes et de femmes de notre communauté. J'aimerais ici au nom de la Municipalité les remercier chaleureusement.

Comme vous pouvez le constater, il y en a pour tout le monde. Nous espérons à l'heure des nouvelles technologies, de la numérisation de notre société et du repli sur soi-même, que ces moments d'échanges et de contacts puissent créer des liens entre tous et toutes et que ces liens perdurent tout au long de l'année 2018.

Il est déjà temps de dire aurevoir à l'année 2017. Symboliquement cet aurevoir s'adresse aussi à notre Garde Forestier M. Alain Monney qui arpente nos forêts depuis 40 ans et qui prend sa retraite. Cette longévité lui a permis d'apprécier son travail car comme vous le savez, le temps en forêt se compte en année, voir en décennies, alors nous lui souhaitons tous nos vœux de santé pour continuer à parcourir notre patrimoine. Un grand merci à lui pour le soin et la sauvegarde de celui-ci.

Au nom de la Municipalité, nous vous adressons nos meilleurs vœux à vous tous et toutes, à vos proches et à vos familles quelque soit l'endroit où elle se trouve; que l'année 2018 puisse être bénéfique.



ROUTES - SERVICE HIVERNAL

La Municipalité aimerait vous rappeler l'article 5 (art. 23 LRou) alinéas 2 et 3 du Règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes :

Alinéa 2

Lors du déneigement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc ou autres aménagements des propriétés privées.

Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

La Municipalité se dégage de toute responsabilité concernant d'éventuels dégâts causés par le déneigement, notamment aux aménagements extérieurs proches ou aboutissants aux routes cantonales et communales ainsi qu'aux arbres et haies dont l'émondage n'a pas été effectué.

Alinéa 3

Les riverains sont tenus de prendre toute mesure utile pour éviter la formation de glaçons menaçant la sécurité des usagers de la route et des trottoirs.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un bel hiver.

Laurent Pasche, Municipal





CONTRÔLE DES HABITANTS - Informations générales

La Commune de Saint-George compte (au 12.12.2017) 1'030 habitants ainsi que 34 résidents secondaires.

130 ménages composés d'adultes et d'enfants représentent en tout 503 habitants.

Il y a 304 ménages sans enfant, soit 528 habitants.

220 étrangers habitent à Saint-George représentant 31 nationalités différentes.

La commune compte 218 enfants.

93 femmes sont retraitées contre 78 hommes.



René Nicolet, décédé le 14.01.2017

Sonja **Grandjean**, décédée le 09.04.2017

Sonja Piguet, décédée le 02.08.2017

Simone Perrin, décédée le 21.10.2017

Jean-François Berseth, décédé le 25.11.2017



Bulletin d'informations de la commune de Saint-George



Nous souhaitons la bienvenue à

Nohan Marino, né le 17.11.2016

Bastian Grivel, né le 18.11.2016

Marc Beasoáin de Paulorena Paradell, né le 26.11.2016

Lilia Diaz Araiza, née le 24.03.2017

Matteo Orsier, né le 02.04.2017

Robert Rudaz, né le 13.04.2017

Lilou Monney, née le 21.06.2017

Leo Araújo Santos, né le 23.06.2017

Lynn Bourne, née le 20.08.2017

Jean Didelot, né le 29.11.2017



UAPE LE PETIT DRAGON

Nous vous informons que dès la rentrée scolaire 2018, l'UAPE Le Petit Dragon sera ouverte le mercredi, selon la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants.

L'UAPE sera donc ouverte : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 8h30 puis de 13h15 à 18h30 et

le mercredi de 7h00 à 8h30 puis de 11h40 à 18h30.

Vous pouvez d'ores et déjà pré-inscrire votre/vos enfant(s) directement sur le site internet du Réseau d'Accueil des Toblerones : www.reseautoblerones.ch / Inscription.



LOTO - SAMEDI 30 DECEMBRE 2017 - 16h00

Ouverture des portes à 14h30

Possibilité d'acheter des abonnements à fr. 80.00 au lieu de fr. 90.00 pour tout le loto à l'épicerie Mignot.

Nous espérons vous retrouver nombreux à cette occasion.

USSL

Agenda des manifestations :

DECEMBRE	30	Loto		USSG
JANVIER	01	Vin chaud	Dès 15h00	DSG
	10-13	Concours de tambours	A Chaniaz	Jeunesse
	21	Loto	A Gimel	
	21	Ski—Slalom populaire Ski Romand	A Leysin	JSC
FEVRIER	02-04	Camp de ski FVJC	A Ollon	Jeunesse
	04	Ski—Concours Inter-Clubs	Org. SC Ballens	JSC
	11	Ski—Concours des enfants + concours interne		JSC
MARS	11	Trophée du Marchairuz	Au Marchairuz	SC Gimel
	15	AG Bibliothèque		Bibliothèque
	16	Fête des Bourgeons—Théâtre des enfants		Bourgeons
	17	Ski - Final Concours Populaires Ski-Romand	A Rougemont	JSC
	17	Carnaval de Gimel	A Gimel	
	24-25	Ski - Sortie du Jura Ski-Club		JSC





Photo: Alain Monney

Chaque nouvelle année apporte son lot de surprises !

Que l'année 2018 soit pour vous une année spéciale, remplie de joie, de bonheur et de réussite!

Meilleurs vaux

La Municipalité de Saint-George

